

Comment résoudre les difficultés orthographiques des homonymes grammaticaux et du participe passé

Georges Farid

Université du Québec à Hull (Canada)

L'objectif de cette communication est de présenter quelques difficultés fréquentes que les apprenants du français rencontrent dans l'assimilation des notions du participe passé et des homonymes grammaticaux, et d'y remédier selon des stratégies d'apprentissage pertinentes et efficaces.

I. Le participe passé

La simple définition du participe passé, à savoir que celui-ci est “une forme verbale qui participe aussi bien de la nature du verbe et de celle d'un adjectif” agrémentée d'exemples (de l'adjectif comme dans “Cette fille est *blessée*”, du verbe comme “Ils *sont* tombés, ils *ont* mangé”) ne suffit pas, même selon les conditions d'accord avec les auxiliaires *être* ou *avoir*.

En effet, le participe passé sous-entend la maîtrise de certains préalables dont le sujet, le complément d'objet direct, le complément d'objet indirect, les compléments circonstanciels, les verbes d'état, les verbes d'action, les verbes transitifs directs, les verbes transitifs indirects, les verbes intransitifs, les verbes essentiellement ou accidentellement pronominaux, la voix active, la voix passive, les pronoms personnels compléments d'objet direct ou indirect, l'attribut, l'épithète.

Également, il est impensable de présenter à l'apprenant les règles d'accord du participe passé sans lui avoir d'abord fait prendre conscience des diverses terminaisons du passé composé à la forme neutre, soit le masculin singulier. Exemples: Ils ont pris, tu as craint, nous avons clos, nous avons couvert... La stratégie habituelle pour bien orthographier ces terminaisons muettes consiste à les imaginer au féminin, ce qui fait résonner, dans la plupart des cas, la dernière

lettre au masculin singulier (*pris* devient *prise*, *craint* devient *crainte*, *clos* devient *close*, *couvert* devient *couverte*...).

Ordre d'analyse globale du participe passé.

Devant les nombreuses règles du participe passé, il convient de guider l'apprenant.

– Avec un verbe non pronominal:

1. identifier le participe passé et son auxiliaire (avec *avoir* ou *être*).
2. identifier le sujet en posant les questions “qui, qui est-ce qui, qu'est-ce qui?” avant le participe passé. Avec *être* ou *les verbes d'état*, l'accord du participe passé se fait avec le sujet.
3. identifier la nature du sujet. S'il s'agit par exemple du pronom impersonnel *il* comme dans “Les orages qu'*il* y a eu”, le participe passé reste invariable et l'analyse ne doit pas être poursuivie.
4. identifier le complément d'objet direct en posant la question “quoi?” après le participe passé. Si ce complément direct, avec *avoir*, est placé avant le participe, celui-ci s'accorde en genre et en nombre avec le complément direct; si le complément direct est placé après le participe passé, ce dernier reste invariable.
5. identifier la nature du complément d'objet direct. S'il s'agit par exemple des pronoms neutres *l'*, *le* ou du *en* partitif, le participe passé reste invariable.
6. identifier les types de verbe: certains verbes au sens propre sont intransitifs et leur participe passé reste invariable comme dans “Les trois kilomètres qu'*il* a couru” mais, au sens figuré, leur participe passé s'accorde si le complément direct précède comme dans “Les dangers qu'*il* a courus”.

– Avec un verbe pronominal:

1. identifier la place du complément d'objet direct visible. Poser la question “quoi?” après le participe passé. Le participe passé s'accorde avec le complément d'objet direct si celui-ci le précède; sinon, le participe passé reste invariable. Exemple: Les mains qu'ils se sont lavés. Ils se sont lavé les mains.
2. essayer de rendre visible le complément d'objet direct en posant, après le participe passé et en rapport avec le sujet, les questions “moi-même?, toi-même?, lui-même? eux-mêmes?, l'un l'autre ...?” qui deviennent l'équivalent du complément direct (rendu visible par ces questions), ce qui entraîne l'accord du participe passé. Exemple: Ils se sont lavés (eux-mêmes?), donc, accord. Cependant, il n'y a pas d'accord si le complément d'objet est indirect comme dans “Ils se sont nu (l'un à l'autre, à eux-mêmes)”
3. identifier le type de verbe pronominal en déterminant la valeur exacte des pronoms “s', se” de ce verbe. Selon que le verbe est essentiellement

pronominal, de sens passif, de sens irréfléchi, le participe passé s'accorde avec le sujet. Exemples: Ils se sont absentés (essentiellement pronominal). Cette maison s'est vendue rapidement (sens passif). Il se sont aperçus de leurs erreurs (sens irréfléchi).

Des quarante (40) cas de participe passé que nous avons relevés, sans réduire l'importance des notions grammaticales traditionnelles qui s'imposent, nous exposons les stratégies susceptibles d'aider l'apprenant à mieux saisir certains cas du participe passé.

1. Le participe passé avec *avoir* suivi de l'infinitif

La règle veut que le participe passé conjugué avec *avoir* suivi de l'infinitif s'accorde si le complément d'objet direct qui précède se rapporte à ce participe et fait l'action exprimée par l'infinitif. Exemple: Les enfants qu'il a entendus crier. Le participe passé s'accorde donc seulement lorsque le complément d'objet direct du participe est en même temps le sujet de l'infinitif.

Pour mettre en évidence cette règle, trois stratégies sont proposées:

Stratégie n° 1.

- a) Transformer l'infinitif qui suit le participe passé en participe présent. Ainsi, dans l'exemple "Les enfants qu'il a entendus crier", *crier* devient *criant*.
- b) Déplacer l'infinitif transformé en participe présent à la suite du complément d'objet direct en tête de phrase, ce qui donne, dans l'exemple précédent, "Les enfants *criant* qu'il a entendus".
- c) Lire la phrase ainsi transformée; si elle a un sens et garde son sens premier, le participe passé s'accorde. Si la phrase n'a aucun sens, le participe passé reste invariable comme dans "Les airs qu'il a entendu jouer" puisque, si nous appliquons la stratégie, "Les airs *jouant* qu'il a ..." n'a aucun sens, les airs ne pouvant faire l'action de jouer.

Stratégie n° 2.

Si le complément d'objet direct qui précède le participe passé est responsable de l'action marquée par l'infinitif, rendu plus explicite par l'ajout de "en train de + verbe à l'infinitif" tout en gardant le sens de la phrase, le participe passé s'accorde. Exemple: Les personnes que j'ai entendues parler de toi" peut être remplacé par "Les *personnes* que j'ai entendues *en train de parler* de toi".

Stratégie n° 3.

Placer, après l'infinitif qui suit le participe passé, la préposition "par + complément d'agent". Si l'infinitif l'admet tout en gardant le sens de la phrase, le participe passé reste invariable. Exemple: Les airs qu'il a entendu jouer (par les musiciens).

2. Le participe passé des verbes pronominaux avec un complément d'objet direct

Bien que la règle soit simple, à savoir que si le complément d'objet direct est placé après le participe passé celui-ci reste invariable, ce qui confond l'apprenant est la présence de l'auxiliaire *être*. En effet, dans l'exemple "Ils se sont acheté une voiture", combien de fois l'apprenant n'a-t-il pas entendu que *être* entraîne l'accord, d'où son étonnement de voir le participe passé invariable.

Stratégie.

La stratégie habituelle est de remplacer *être* par *avoir* mentalement, ce qui donnerait "Ils ont acheté une voiture". Cela fonctionne seulement lorsque le pronom *se* n'est pas complément d'objet direct.

Il convient de souligner que, lors de l'enseignement de cette règle, même si au passé tous les verbes pronominaux utilisent l'auxiliaire *être*, le participe passé des verbes pronominaux se comporte exactement comme un verbe non pronominal avec *avoir* si le complément d'objet direct est déjà visible.

3. Le participe passé des verbes pronominaux réfléchis avec un complément d'objet direct invisible

Les verbes pronominaux réfléchis sont des verbes qui expriment une action exercée par le sujet sur lui-même. Le participe passé des verbes pronominaux réfléchis s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct (qui se présente sous la forme "s", "se" à l'infinitif) si celui-ci est placé avant le participe passé. Exemple: Elle *s'est* habillée.

Stratégie n° 1.

Lorsque le complément d'objet direct, avec un verbe pronominal, est invisible, on essaie de le repérer au moyen de pronoms redondants en posant, par rapport au sujet, les questions "moi-même, toi-même, lui-même, elle-même, nous-mêmes, vous-mêmes, eux-mêmes, elles-mêmes?" après le participe passé. Exemple: Elle *s'est* habillée (poser la question: elle-même?). Si on peut poser la question "elle-même?), on accorde le participe passé en genre et en nombre avec ce pronom réfléchi qu'on peut considérer comme un complément d'objet direct qu'on rend visible. Le participe passé s'accorde donc avec ce complément direct s'il est placé avant le participe.

Stratégie n° 2.

Un autre moyen d'identifier le complément d'objet direct invisible consiste à remplacer l'auxiliaire *être* par l'auxiliaire *avoir* et poser les questions "qui,

quoi?”. Exemple: Elle s’est habillée. “Elle a habillé qui, quoi?” Réponse: *s’* mis pour *elle-même* qui est complément d’objet direct placé avant; donc, le participe passé s’accorde.

Il est à noter que, pour les verbes pronominaux réciproques ou mutuels, les questions à poser après le participe passé sont: “l’un l’autre, les uns les autres, l’une l’autre, les unes les autres?”. Exemple: Ils se sont aimés (l’un l’autre?). *Se* est l’équivalent du complément d’objet direct qui précède et qui est rendu visible par la question “l’un l’autre?”; d’où l’accord du participe passé avec ce complément d’objet direct qui précède.

4. Le participe passé des verbes pronominaux sans complément d’objet direct

Le participe passé des verbes pronominaux qui n’ont pas de complément d’objet direct reste invariable. Cette règle semble difficile pour les apprenants qui sont enclins à accorder le participe passé avec le sujet plutôt qu’avec le pronom complément d’objet direct qui précède (*s’*, *se* à la forme infinitive). Exemple: Ils se sont téléphoné. D’où la nécessité de souligner que, dans cet exemple, il n’y a pas d’accord parce que le pronom qui précède n’est pas un complément d’objet direct mais un complément d’objet indirect. Pour identifier l’aspect indirect, on peut se poser les questions “Ils se sont téléphoné l’un à l’autre?” ou “Ils ont téléphoné à qui?”. Il en est de même avec “Elle s’est nuï” (à elle-même).

5. Le participe passé des verbes pronominaux de sens passif

Le participe passé des verbes pronominaux de sens passif s’accorde toujours avec le sujet qui subit l’action sans l’accomplir lui-même, action exercée par l’agent ordinairement implicite. Malgré leur apparence pronominale, ces verbes sont irréfléchis et ont la valeur de verbes à la voix passive. Par exemple dans “Cette pièce s’est jouée ici”, la pièce ne peut jouer elle-même mais bien être jouée par quelqu’un.

Stratégie.

La stratégie habituelle est d’insérer mentalement l’auxiliaire *être* au présent ou au passé composé, ce qui entraîne l’accord en genre et en nombre du participe passé avec le sujet.

L’exemple précédent peut être imaginé correctement comme “Cette pièce est jouée ici” ou “Cette pièce a été jouée ici”.

6. Le participe passé des verbes pronominaux suivis de l'infinitif

La règle veut qu'un verbe pronominal suivi d'un infinitif s'accorde avec le sujet si ce dernier accomplit l'action exprimée par l'infinitif. Exemple: *Elle s'est sentie renaître.*

Stratégie n° 1.

Se poser la question "Qui fait l'action?" pourrait suffire. Dans l'exemple précédent, est-ce "elle" qui renaît? La réponse étant oui, le participe passé s'accorde.

Stratégie n° 2.

Inclure l'expression réfléchie "elle-même" + "en train de" entre le participe passé et l'infinitif; si la phrase garde le sens du sujet qui fait l'action, le participe passé s'accorde avec le sujet. Exemple: *Elle s'est sentie elle-même en train de renaître.*

Avec un autre exemple comme "Elle s'est laissé insulter", si on applique les deux stratégies précédentes, le participe passé restera invariable. En effet, "Elle" ne fait pas l'action d'insulter (stratégie 1) et la phrase "Elle s'est laissé elle-même en train d'insulter" n'a aucun sens (stratégie n° 2).

II. Les homonymes

Les homonymes, mots phonétiquement identiques et de sens différents, que nous avons relevés se rapportent plus aux homonymes grammaticaux que lexicaux comme les prépositions, les conjonctions, les adverbes, les pronoms, les adjectifs, les articles, les verbes.

Des soixante-treize (73) cas que nous avons analysés, nous en présentons quelques-uns, quel que soit le degré de difficulté. Pour chacun des homonymes, sont exposées l'identité grammaticale avec une explication succincte de la notion et la stratégie à utiliser pour éliminer toute confusion.

1. A, as, à.

- A est la troisième personne du singulier, soit du présent de l'indicatif du verbe *avoir* (par exemple: il *a*) ou du passé composé d'un autre verbe (par exemple: il *a* mangé).
- As est la deuxième personne du singulier, soit du présent de l'indicatif du verbe *avoir* (par exemple: tu *as*) ou du passé composé d'un autre verbe (par exemple: tu *as* bien chanté).

- À est une préposition qui indique, entre autres, différents rapports comme le but (par exemple: voici une lettre à poster), le temps (par exemple: il partira à sept heures), le lieu (par exemple: il est à l'école), l'appartenance (par exemple: ce livre est à moi), le prix (par exemple: un gâteau à cinq dollars), le moyen (par exemple: il est parti à pied), la manière (par exemple: il achète souvent à crédit).

Stratégie.

La stratégie erronée est celle qui consiste à croire que le *a* (auxiliaire) est généralement accompagné du verbe. Cela est vrai, mais cette stratégie ne vaut rien puisqu'on peut aussi dire que *à* (préposition) peut également accompagner un verbe (par exemple: voici un livre à lire). La meilleure stratégie est celle qui veut qu'on écrive le *a* (auxiliaire) lorsqu'on peut le remplacer par "avait". Par exemple dans "Il nous *a* parlé", on peut dire aussi "Il nous *avait* parlé". Si cette substitution est impossible, alors la préposition *à* s'impose comme dans "Il arrivera à cinq heures".

2. Ce, ceux, se.

- *Ce* est un adjectif démonstratif au masculin singulier. *Ce* est généralement suivi d'un nom au masculin qui commence par une consonne, sinon d'un adjectif facultatif qui, lui aussi, commence par une consonne. Exemple: Regarde *ce* beau paysage. Lorsque *ce* n'est pas suivi d'un nom, il devient pronom démonstratif. Exemple: *Ce* n'est pas vrai.
- *Ceux* est un pronom démonstratif au masculin pluriel qui se rapporte à des humains ou à des objets. Exemples: Voici *ceux* qui t'admirent. Voici *ceux* (les jouets) qu'il achètera. Parfois *ceux* est suivi de deux particules adverbiales qui lui sont rattachées par un trait d'union. Exemple: Que tu choisisses *ceux-ci* ou *ceux-là*, cela n'a aucune importance.
- *Se* est un pronom personnel réfléchi de la troisième personne; il peut être soit complément d'objet direct comme dans "Ils *se* lavent", soit complément d'objet indirect comme dans "Ils *se* nuisent".

Stratégie.

- *Ce*, en tant qu'adjectif démonstratif suivi d'un nom ou d'un adjectif et d'un nom peut être remplacé par "ceci, cela, ça". Exemple: "Contemple *ce* beau paysage" peut être remplacé par "Contemple *cela*".
- *Ceux* peut être remplacé par son corrélatif féminin pluriel *celles*. Exemple: "Voici *ceux* qui te veulent du bien" peut être remplacé par "Voici *celles* qui te veulent du bien".
- *Se*, en tant que pronom personnel, peut être remplacé par un autre pronom personnel comme "me, te". Exemple: "Elles *se* parlent régulièrement" peut être remplacé par "Elles *te* parlent régulièrement".

3. Chez nous, Chez-nous.

- *Chez nous* est un complément circonstanciel composé de la préposition *chez* et du pronom personnel à la première personne du pluriel *nous*. Le *nous* se rapporte à ceux qui s'expriment et *chez* signifie "dans la demeure de, dans notre pays". Exemples: Ils sont venus *chez nous* hier. *Chez nous*, la taxe est très élevée.
- *Chez-nous* est un nom composé au masculin singulier qui reste invariable. En tant que nom, *chez-nous* se réfère, avec une valeur affective, au domicile personnel des personnes qui parlent. Exemple: Notre *chez-nous* est très agréable.

Stratégie.

Bien que la distinction de sens soit subtile, on peut différencier ces deux homonymes en les observant sur le plan de la forme. En effet, *chez-nous*, en tant que nom composé, est généralement précédé d'un déterminant comme un article ou un adjectif possessif. Exemples: Il n'y a rien de mieux que *le* chez-nous. *Notre* *chez-nous* est merveilleux.

Dans tous les autres cas, il n'y a pas de trait d'union entre la préposition *chez* et le pronom personnel *nous* qui le suit. Exemple: *Chez nous*, tout est à l'envers. Donc, la mise en application de cette stratégie serait comme suit: chaque fois qu'on peut dire "*notre* chez-nous", il s'agit du nom composé; si l'adjectif *notre* ne peut être placé avant *chez-nous* sans que cela rende la phrase agrammaticale ou asémantique, alors il s'agit du *chez nous* (sans trait d'union).

4. D'avantage(s), davantage.

- *D'avantage(s)* est constitué de la préposition *de* (qui, élidée, donne *d'*) et du nom masculin *avantage* qui signifie "intérêt, gain, profit". Exemple: Il n'y a pas *d'avantage* à s'attrister de la sorte.
- *Davantage* est un adverbe qui signifie "plus". Exemple: Elle trouve le dessert délicieux et elle en demande *davantage*.

Stratégie.

- *D'avantage(s)* peut être remplacé par "d(e) + intérêt" ou "d(e) + profit". Exemple: Il n'y a pas *d'avantage* (= d'intérêt) à agir ainsi.
- *Davantage* peut être remplacé par "plus". Exemple: Elle en sait *davantage* (= plus) sur les nouvelles des voisins.

5. Parce que, par ce que.

- *Parce que* est une locution conjonctive de subordination qui exprime la cause. Exemple: Il n'est pas arrivé à l'heure *parce que* la circulation était dense.
- *Par ce que* est une expression constituée de la préposition "par", du pronom démonstratif "ce" et du pronom relatif "que". Cette expression signifie "par les choses que, par le fait que, par cela que, d'après les choses que".

Stratégie.

- Pour éviter la confusion dans l’emploi des deux homonymes en question, il convient de s’appuyer sur le sens de *parce que* qui équivaut à “à cause de” et, malgré des nuances importantes, à “car, puisque”.
- Dans l’expression *par ce que* ayant le sens de “par le fait que”, selon le contexte de la phrase, on peut remplacer le pronom démonstratif *ce* par un nom. Si cela est possible, alors il s’agit du *par ce que* (en trois mots) Exemple: “*Par ce que* tu me dis, je comprends mieux la situation” peut être remplacé par “Par (les explications = ce) que tu me dis, je comprends mieux la situation.”

6. Peut-être, peut être.

- *Peut-être* est un adverbe dont le sens est équivalent à “probablement, possiblement”. Exemple: Elle viendra *peut-être* à midi.
- *Peut être* est constitué de la troisième personne du singulier du présent de l’indicatif du verbe “pouvoir” suivi de l’infinitif “être”. Exemple: Il *peut être* violent lorsqu’il est de mauvaise humeur.

Stratégie.

Pour éviter la confusion entre l’adverbe *peut-être* (avec un trait d’union) et la forme *peut être*, il suffit de conjuguer à l’imparfait “peut”. Si cela fonctionne, il s’agit du verbe *pouvoir* suivi de l’auxiliaire être (sans trait d’union). Par exemple, “Il *peut être* gentil” peut être remplacé par “Il *pouvait être* gentil” alors que dans “Il partira *peut-être* demain”, il est impossible de conjuguer “peut”.

Une autre stratégie consiste à imaginer le verbe *pouvoir* à la troisième personne du pluriel. Exemple: “Elle *peut être* gentille” peut être remplacé par “Elles *peuvent être* gentilles”.

7. Quoi que, quoique.

- *Quoi que* est composé du pronom relatif indéfini *quoi* suivi de la conjonction *que*. *Quoi que* introduit une proposition concessive dont le sens est “quelle que soit la chose que”. Exemples: *Quoi que* tu dises, il ne t’écouterà pas. *Quoi qu’*elle dise, il ne l’écoute jamais.
- *Quoique* est une conjonction qui signifie “bien que, encore que” qui introduit une subordonnée de concession ou d’opposition. Exemples: *Quoique* malade, il est allé quand même au travail. *Quoiqu’*il soit en retard, il viendra.

Stratégie.

Pour bien établir la distinction entre la locution pronominale indéfinie *quoi que* (en deux mots) et la conjonction *quoique*, on peut remplacer la conjonction *quoique* par *bien que*. Si cela fonctionne, alors il s’agit bien de la conjonction *quoique* (en un seul mot). Exemple: “*Quoique* fatiguée, elle continue à étudier” peut être remplacé par “*Bien que* fatiguée, elle continue à étudier”.

Bien qu'on ne puisse pas se fier au subjonctif qui est généralement utilisé après *quoique* aussi bien que *quoi que*, on peut cependant constater que seule la conjonction *quoique* peut être suivie, en plus des constructions au subjonctif, d'un adjectif, d'un verbe "adjectivé" ou d'un nom et d'un adjectif en même temps. Exemples: *Quoique brillant (adjectif)*, il n'aime pas se forcer à étudier. *Quoique découragé (verbe adjectivé)* par les circonstances actuelles, il continue de croire que l'avenir lui réserve des jours meilleurs. *Quoique d'apparence chétive (nom + adjectif)*, elle est très forte.

L'espace ne nous le permettant pas, nous nous sommes limité à présenter quelques difficultés fréquentes que les étudiant(e)s ou les apprenant(e)s éprouvent avec certaines notions du participe passé et des homonymes grammaticaux. S'il est vrai que chaque professeur(e) ou enseignant(e) est livré à lui-même en salle de classe pour transmettre à ses apprenants "les connaissances qui s'imposent", l'illustration par les quelques stratégies proposées est un exemple de moyens à développer pour contribuer à simplifier la compréhension et l'assimilation des notions en question.

Nombreuses sont les théories linguistiques et les discussions entre grammairiens qui contribuent indubitablement à l'avancement des sciences du langage. Cependant, nous avons préféré nous concentrer sur les laissés pour compte, les stratégies pratiques pour la résolution des difficultés qui s'érigent devant tout apprenant qui veut écrire le français sans erreur.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BERTRAND, J. (1980): *Dictionnaire pratique des homonymes*. Paris: Fernand Nathan.
- COLIN, J.-P. (1993): *Dictionnaire des difficultés du français*. Paris: Dictionnaires Le Robert.
- FARID, G. (1996): *Notions grammaticales de base: les homonymes*. Québec: Université du Québec à Hull.
- FARID, G. (2002): *Mieux comprendre le participe passé*. Québec: Université du Québec à Hull (parution prochaine).
- GIRODET, J. (1986): *Pièges et difficultés de la langue française*. Paris: Bordas.
- GREVISSE, M. (1993): *Le bon usage*. Paris - Louvain-la-Neuve: Duculot.
- HANSE - BLAMPAIN (2000): *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*. Bruxelles: De Boeck & Duculot.
- LAILLAT, E. (1986): *Français parfait, français efficace*. Paris: De Vecchi S.A.
- THIMONNIER, R. (1970): *Code orthographique et grammatical*. Paris: Librairie Hatier.
- VILLERS, M.-É. (1997): *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*. Montréal: Québec/Amérique.